

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 JUIN 2016

L'an deux mil seize et le six juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, PAPINESCHI Véronika, PRÉVOTEAU Gisèle, RICHELME-DAVID Suzanne, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : RICHOU Xavier a donné procuration à GILS Denise
ALLIER Stéphane a donné procuration à RICHELME-DAVID Suzanne
GILS Bernard a donné procuration à LAPEYRE Denis
PELTIER Julien
LOUVEAU Solveig

Sur proposition de la Présidente, Mme ALEMANY Brigitte est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 mai est approuvé.

ASA DES JARDINS

Suite à un litige entre l'association des jardins et Monsieur GAUD habitant à l'Horte en bordure de l'Argent Double, un représentant de la DDTM est venu constater la situation. Le conflit porte sur la mise en place de tuyaux dans le ruisseau d'irrigation de ce secteur. Un rapport sera effectué par la DDTM. Conformément à la politique actuelle d'économie de l'eau, le Conseil Municipal a donné l'autorisation à l'A.S.A des jardins de poser des tuyaux dans les ruisseaux d'irrigation situés sur le domaine communal.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un programme de travaux d'éclairage public a été déposé auprès du SYADEN. Cette première tranche concerne le changement de 49 luminaires + 7 mâts défectueux sur tout le quartier Las Hieros (rue Léo Lagrange, rue Jacques Prévert, rue Claude Pambrun, rue du Stade, chemin de Mengaud et chemin de Fabas). Ces travaux d'un montant de 25 585 € T.T.C peuvent être subventionnés à hauteur de 15 000 €. Une deuxième tranche concernant la Route Départementale R.D11 fera l'objet d'une demande pour 2017.

JARDIN PUBLIC

Avenants: Il convient de prendre un avenant au marché public pour chaque lot pour intégrer les travaux supplémentaires nécessaires à l'aménagement du jardin.

Ils portent sur :

- des modifications de quantité de matériaux du fait de divers changements de programme initial.

- des travaux imprévus (dalles béton, volume de graviers, ...) suite au choix définitif des jeux d'enfants.
- des extensions de surfaces à planter.
- de la modification et de l'électrification du portillon place Rambaud et du grand portail rue des Graves.

Nom du jardin : Le Conseil Municipal a retenu 5 noms :

- Le jardin des puits,
- Le jardin des remparts,
- Le jardin retrouvé,
- Le jardin des 3 pierres (+ traduction en Occitan),
- Le jardin des 3 pierres

La population peut participer au choix du nom du jardin (1 seul parmi les 5) en déposant un bulletin dans l'urne en Mairie à partir du 13 juin. Le dépouillement aura lieu le 17 juin à 18h30 au foyer municipal.

AGENCE POSTALE

Le WC public qui était prévu dans l'espace de l'agence postale a été supprimé du projet suite à une demande d'un riverain qui a fait valoir la nuisance évidente qu'entraînerait cette réalisation. Cette modification réduirait le coût global des travaux de 6 625.50 € H.T. Compte tenu de l'état critique de la charpente le Conseil Municipal décide de réaliser la réfection complète du toit dont la plus-value est de 2 644 € H.T par rapport au remaniement qui était prévu initialement.

ZÉRO PHYTO

Dans le cadre de l'« Objectif zéro phyto dans nos villes et villages » la commune va déposer un dossier de demande de subvention à l'Agence de l'eau pour la réalisation de l'étude PAPPH. Le coût de l'étude est d'environ 18 000 € T.T.C subventionnée à 80%.

CHEMINS RURAUX

Visite avec la COLAS pour une demande de devis pour les chemins suivants :

- Ginestière : du lotissement Le clos de Peyriac au chemin du Château d'eau
- Fabas : de la rue Jacques Prévert au chemin de la Serre
- Saint Martin : de la route de Laure à l'ancienne décharge d'ordures
- Chemin de la serre.

Un devis sera également demandé à Eiffage.

STADE MUNICIPAL

Mr CHAUMOND Pascal sollicite la possibilité d'utiliser le stade de Peyriac pour l'entraînement des jeunes rugbymen de RIEUX XIII en rajoutant simplement 2 bungalows sanitaires. Le Conseil émet un avis défavorable car pour l'instant il n'y a pas eu de demande officielle du Président du Club et d'autre part il n'y a pas de possibilité d'ajouter de nouveaux bungalows sanitaires.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 JUILLET à 20h30